

Nb d'inscrits au CQ 4 à ce jour : 20

Nb de personnes présentes : 13

Présents pour la Ville : CARRARA Christine (élu référente suppléante), LADET Catherine (agent ressource animation des CQ), SOUBEYROUX Jean-Louis (élu référent), THEVENON Alain (directeur général des services).

Habitants présents : BARLET Nicole, BONNAT Jean-Pierre, BONNET Josiane, BOUVIER-PATRON Marie-Claire, CONY Suzanne, DONGUY Alain, DUFOUR Geneviève, FAGOT Joëlle, FRAGUET Christiane, MAGNIN Christophe, ODRU Bernard, RAMBICUR Bernard, RAVIX Gérard, RAVIX Ghislaine, ROBIN Guy, SOUQUET-GRUMEY René-Jean.

Points abordés en séances :

Retour sur les fiches-navettes d'octobre :

- **Fiche 1 : fermeture commerciale définitive de la gare de Voreppe**, depuis le 12 décembre 2014, et nouveaux horaires pour les trains qui desservent la commune. Horaires valable jusqu'en février 2015.

Le nouveau service sera défini au fur et à mesure de l'avancée des travaux de réfection du ballaste. Questionnement sur l'arrêt du service et la perte d'autres arrêts sur la ligne.

La Ville va apporter aux Voreppins une aide à la réservation : information sur les horaires et possibilité de réserver des billets en ligne à la mairie, au centre social et à la médiathèque.

Mme Carrara demandera par ailleurs l'affichage des horaires au niveau de la gare, et des annonces sonores correctes.

Une discussion s'engage sur les transports publics permettant de rejoindre Grenoble. Parallèlement au train, le nombre d'arrêts de cars Conseil général va diminuer. Le Pays voironnais, de son côté, va augmenter la fréquence de ses bus et va harmoniser leurs horaires avec ceux du tramway (Le Fontanil). Le tramway sera opérationnel en juin 2015. Cela dit, aucun parking-relais n'est prévu à la Croix de la Rochette, arrêt qui reste éloigné de la ligne de tramway. Il semble qu'il faudra prévoir de stationner sur St-Egrève.

M. Soubeyroux propose d'interpeller le SMTC sur la possibilité d'aménager un parking-relais à hauteur de la Croix de la Rochette. Un projet avait en effet été annoncé.

- **Fiche 2 : circulation rues du Port/Banettes/Tilleuls.**

M. Soubeyroux expose une proposition de réorganisation de la circulation dans ce secteur, dans le but de dissuader les automobilistes en provenance de la Chartreuse de l'emprunter. Ces automobilistes cherchent ainsi à éviter la rue de Stalingrad et passer au plus court. Pour les en dissuader, l'idée est d'installer un sens interdit à l'angle de la rue du Port et de la rue des Banettes.

Réactions :

- * beaucoup de circulation dans ce secteur, en particulier le matin,
- * il est utile de couper la vitesse,
- * consulter les riverains, notamment de la rue des Banettes.

- **Fiche 3 : circulation et sécurité avenue Chapays**

* réduction de la vitesse sur l'avenue : 2 ralentisseurs sont déjà présents et il n'est pas envisagé d'en ajouter (investissement lourd). Réactions : pourrait-il être installé un panneau de limitation de la vitesse à 50 kms/h ? Ou pourrait-il être aménagé des îlots ?

M. Soubeyroux propose plutôt d'installer le radar pédagogique sur l'avenue.

* concernant la sécurisation de la traversée de la RD 1085 à hauteur du monument aux Morts : la Ville a interpellé le Conseil général au sujet du dispositif déclenché par les piétons. Le Conseil général réétudie les traversées sur le territoire de la commune. Aucun élément n'a pour l'instant été communiqué à la Ville.

Une discussion s'engage sur le carrefour giratoire de la crue de Moirans. Il est considéré comme un « faux » giratoire et, en ce sens, ce carrefour est dangereux. Il serait nécessaire d'intervenir pour sécuriser l'entrée du quartier.

En réponse, la Ville rappelle qu'il ne sera pas procédé à des aménagements particuliers avenue Chapays. En revanche, il y aura une possibilité d'agir à l'occasion du projet du Champ de la Cour. Pour l'instant, la Ville est en attente de connaître le financement du Pays voironnais.

* au sujet de la matérialisation des pistes cyclables et piétonnes : la police municipale est sur place et la Ville va demander au Pays voironnais de continuer le marquage au sol de l'autre côté du pont lorsque l'on vient de Voreppe. Un marquage avait été tracé au moment de l'ouverture du lycée Pierre-Béghin mais il a été effacé depuis. La Ville va demander au Pays voironnais de poursuivre le marquage du côté de Centr'Alp. Il sera aussi nécessaire

de revoir le plan cyclable qui existait avenue Chapays, ainsi que l'avenue des Martyrs et le pont de Pontassieu.

Questions et demandes :

- ERDE a laissé des résidus d'élagage et des détritits avenue Chapays ;
- un trottoir manque d'un côté de l'avenue Chapays : il sera peut-être aménagé dans le cadre du projet Champ de la Cour. Au départ, 400 logements étaient prévus dans le cadre de ce projet. Aujourd'hui, il est nécessaire d'intégrer au programme le souhait de certains habitants de ne pas partir. Dans une version plus récente du projet, les logements sociaux ne seraient plus en façade où serait construite une résidence ;
- rue des Martyrs, à hauteur de l'hôtel-restaurant : le Maire a rencontré le propriétaire pour réactiver la recherche d'une solution et parvenir à faire cesser le dépôt de gros détritits laissés là par des artisans ;
- question sur la Charte et son travail avec les comités de quartier. La Ville répond qu'il est toujours prévu une rencontre inter-comités en avril pour faire un bilan des six premiers mois de fonctionnement des comités de quartier. Cette rencontre sera l'occasion de débattre de la Charte.
L'information est donnée qu'une autre réunion inter-comités de quartier est prévue en mars 2015 avec à l'ordre du jour une rencontre avec l'équipe du Codase (prévention) qui expliquera comment elle intervient sur Voreppe, une présentation du projet de l'Hoirie et du PLU ;
- la propreté : il est demandé que le document réalisé par les conseils de quartier soit mis en ligne sur le site Internet de la mairie.

3 fiches-navettes recueillies sur place.

Les personnes présentes acceptent la mention de leurs nom et prénom au compte-rendu des réunions.
Elles acceptent également la diffusion de leur mail au sein du comité de quartier Bourg rive droite / Les Banettes / Chapays / Champ de la Cour.

Prochaine rencontre plénière :
Mercredi 25 février 2015, à 20h
Salle Xavier Jouvin